

Déclaration de confidentialité relative au traitement de données à caractère personnel en ce qui concerne le Fonds pour les PME

La protection de votre vie privée est de la plus haute importance pour l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (l'«EUIPO» ou l'«Office»). L'Office s'engage à respecter et à protéger vos données à caractère personnel ainsi qu'à garantir vos droits en tant que personne concernée. Toutes les données à caractère personnel, à savoir les données qui vous identifient directement ou indirectement, seront traitées loyalement, licitement et avec la diligence requise.

Cette opération de traitement est soumise au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE.

Les informations figurant dans la présente communication sont fournies conformément aux articles 15 et 16 du règlement (UE) n° 2018/1725.

1. Quelles sont la nature et la finalité de l'opération de traitement?

Les données sont recueillies et gérées par l'Office afin de déterminer l'éligibilité des demandeurs à participer à la procédure de subvention relative au Fonds pour les PME et d'évaluer le contenu des propositions soumises en vue de l'octroi de la subvention.

Certaines données sont nécessaires pour l'exécution des subventions attribuées et pour obtenir un retour d'information sur le service, y compris les niveaux de satisfaction.

Les données à caractère personnel ne seront pas utilisées pour toute prise de décision automatisée, y compris le profilage.

2. Quelles sont les données à caractère personnel que nous traitons?

Les données à caractère personnel traitées peuvent concerner le demandeur, ses partenaires et entités affiliées, ses sous-traitants et son personnel (qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales). Les catégories/types de données à caractère personnel traitées sont les suivants:

- les données relatives à l'identification:
 - nom (prénom, nom de famille, nom de famille antérieur);
 - raison sociale;
 - signature de la personne ou du représentant autorisé;
 - titre, poste, fonctions et département;
 - coordonnées (site web et adresse électronique, numéro de télécopieur, numéro de téléphone professionnel et/ou mobile, adresse postale officielle, pays de résidence);

- référence du compte bancaire (codes IBAN et BIC), copie d'un extrait de compte bancaire, numéro de TVA, attestation de TVA, numéro d'assurance national;
- déclaration d'admissibilité et de respect des conditions de sélection;
- description des services pour lesquels une subvention est demandée (qu'il s'agisse d'IPPDA, de droits de PI ou des deux).

3. Qui est responsable du traitement des données?

Le traitement des données à caractère personnel est effectué sous la responsabilité de l'EUIPO.

La confidentialité des données à caractère personnel collectées est respectée et les données sont traitées uniquement par les membres du personnel autorisés chargés de la gestion des procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions, notamment le personnel chargé des questions financières et les membres des comités d'ouverture et d'évaluation, exclusivement à des fins de gestion et d'administration. Le traitement des données à caractère personnel relève de la responsabilité du département «Clients», conjointement avec le département «Finances» agissant en qualité de responsables conjoints du traitement. Le cas échéant, les experts et contractants externes qui participent aux évaluations de l'Office peuvent avoir accès aux données à caractère personnel selon le principe du besoin d'en connaître après avoir signé une déclaration de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêts.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles divulguées?

Les données à caractère personnel sont stockées dans des applications informatiques sécurisées, conformément aux normes de sécurité de l'Office.

Certaines données à caractère personnel sont également divulguées au public afin de satisfaire à l'obligation de publier les informations sur les résultats des procédures d'octroi de subventions. Les informations divulguées sont les suivantes:

- a) le nom du bénéficiaire,
- b) la localité du bénéficiaire, à savoir:
 - i. l'adresse du destinataire lorsque le bénéficiaire est une personne morale;
- c) le montant engagé juridiquement;
- d) la nature et l'objet de la subvention.

Afin d'améliorer nos services et d'évaluer le succès du Fonds pour les PME, les participants à la procédure d'octroi de subvention sont invités à répondre à une enquête. Seules leur adresse électronique et leurs réponses à l'enquête sont recueillies. Les résultats anonymes de l'enquête sur les retours d'information peuvent être publiés sur le site web de l'EUIPO. L'outil LimeSurvey de l'Office est utilisé pour cette enquête. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [déclaration de confidentialité](#) spécifique.

En outre, sur demande, les données peuvent être transférées aux conseillers juridiques de l'Office, à la Cour des comptes européenne, à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), au service d'audit interne de l'Office et à la Cour de justice. Certaines données à caractère personnel peuvent être transférées aux offices nationaux de la PI afin de vérifier si les

conditions d'octroi de la subvention sont remplies. Les données transférées sont limitées au strict minimum nécessaire pour la gestion de la procédure d'octroi de subvention, ou pour les enquêtes ou audits officiels.

5. Comment protégeons-nous et préservons-nous vos informations?

Nous prenons les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour préserver et protéger vos données à caractère personnel contre la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé, de manière accidentelle ou illicite.

Toutes les données à caractère personnel liées à la gestion des interactions avec les utilisateurs sont traitées par un logiciel intégré de gestion des relations avec la clientèle qui compile des informations sur les clients et leurs interactions avec l'Office à partir de plusieurs sources.

L'Office utilise également d'autres systèmes/bases de données au sein desquels des données sont conservées dans un environnement sécurisé conformément aux normes de l'Office, ainsi que dans des dossiers électroniques spécifiques auxquels seuls les destinataires autorisés peuvent accéder. Des niveaux appropriés d'accès sont accordés, à titre individuel, aux seuls destinataires susmentionnés.

La base de données est protégée par un mot de passe dans le cadre d'un système à procédure d'ouverture de session unique et automatiquement connectée à l'identifiant de l'utilisateur. Les enregistrements électroniques sont conservés en toute sécurité afin de préserver la confidentialité et le caractère privé des données qu'ils contiennent.

Toute personne qui traite des données à caractère personnel dans le cadre de la gestion des interactions avec les utilisateurs, à quelque stade que ce soit, signe une déclaration de confidentialité qui est conservée dans le dossier de la procédure.

6. Comment accéder aux informations vous concernant et, le cas échéant, les rectifier? Comment recevoir vos données? Comment demander l'effacement de vos données à caractère personnel, ou restreindre/vous opposer à leur traitement?

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de les rectifier, de les effacer et de les recevoir, ainsi que d'en restreindre le traitement ou de vous y opposer conformément aux articles 17 à 24 du règlement (UE) 2018/1725.

Si vous souhaitez vérifier quelles données à caractère personnel sont conservées à votre sujet par le responsable du traitement, et/ou les faire modifier, corriger ou supprimer, veuillez envoyer une requête écrite explicite au responsable délégué du traitement des données, le directeur du département «Clients». Toute demande de correction de vos données à caractère personnel sera évaluée en tenant compte des exigences en matière de protection des données.

Toutefois, les droits d'accès et de rectification font l'objet de limitations avant la date limite de réception des demandes de participation lorsque des contacts entre l'Office et le

demandeur sont interdits (sans préjudice des exceptions concernant les clarifications ou la correction des erreurs administratives). Le droit de rectification est limité après l'écoulement du délai fixé pour la réception des demandes de participation, conformément à l'article 169 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046.

Une réponse sera apportée à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, au plus tard 1 mois à compter de sa réception. Toutefois, conformément à l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/1725, au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. L'Office vous informera de cette prolongation dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, en vous précisant les motifs du retard.

7. Quelle est la base juridique qui régit le traitement de vos données?

Les données à caractère personnel sont traitées conformément à l'article 5, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) 2018/1725, qui indique que «le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'institution ou l'organe de l'Union», à l'article 5, paragraphe 1, point b), du règlement (UE) 2018/1725, qui énonce que «le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis», et à l'article 5, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) 2018/1725, qui précise que «le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci».

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées conformément à l'instrument (aux instruments) juridique(s) suivant(s):

- règlement n° BC-1-19 du comité budgétaire de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle du 10 juillet 2019 établissant les dispositions financières applicables à l'Office (le «règlement financier»);
- règlement (UE, Euratom) 2018/1046;
- la décision de subvention.

8. Combien de temps conservons-nous vos données?

Les dossiers d'octroi de subventions retenus sont soumis à une période de conservation administrative pouvant aller jusqu'à sept ans suivant la signature de la décision de subvention, conformément à la politique et au calendrier de conservation des dossiers financiers de l'Office. Pour les propositions non retenues, la période de conservation peut aller jusqu'à cinq ans.

Les données à caractère personnel relatives aux personnes morales pour lesquelles le titre officiel identifie une ou plusieurs personnes physiques publiées sur le site web de l'Office utilisées dans les deux procédures sont supprimées deux ans après la fin de l'exercice au cours duquel les fonds ont été attribués.

9. Coordonnées de contact

Si vous avez des questions concernant le traitement des données à caractère personnel vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du traitement, le directeur du département «Clients», à l'adresse suivante: DPOexternalusers@euipo.europa.eu.

Vous pouvez également vous adresser au délégué à la protection des données (DPD) de l'EUIPO, à l'adresse suivante: DataProtectionOfficer@euipo.europa.eu.

Voies de recours

Si le responsable du traitement des données et/ou le DPD n'ont pas répondu à votre demande de manière adéquate, vous pouvez introduire une réclamation auprès du Contrôleur européen de la protection des données à l'adresse suivante: edps@edps.europa.eu.